

Image not found or type unknown



Vide-grenier : vente à un professionnel ou un particulier

Par **Nannix**, le **07/09/2010** à **22:10**

Bonjour,rnrnj'ai récemment participé comme vendeuse à un vide-grenier. J'ai vendu une poussette (prix de départ 60 € achetée 40 €). J'ai bien senti que l'acheteuse était pressé et très au fait du type de produit que je vendais. Ayant comme un doute je regarde sur le boncoin.com et là ... je vois ma poussette revendue 160 € !!! Je me suis donc joliment fait avoir. Mais la vendeuse indique qu'elle est inscrite au registre du commerce (n° de Siren indiqué sur le bon coin). Je souhaitais savoir si en tant qu'acheteuse professionnelle elle ne devait pas me le signaler lors de l'achat de la poussette ?

Par **mimi493**, le **08/09/2010** à **01:39**

non.rnC'est le principe des brocanteurs : acheter pas cher pour revendre plus cher